

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

REMOVER PLUS POWDER

N° de produit

-

Numéro d'enregistrement (REACH)

Non utilisable

Autre identificateurs de produit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Poudre de détartrage pour les machines avec des éléments en acier inoxydable, aluminium, étain et alliages légers. Utilisation industrielle.

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiées sont donnés dans le section 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom d'entreprise et adresse

Mouldpro ApS
Baltorpbakken 10
DK-2750 Ballerup
Tel: + 45 7020 3131

Fiche de données de sécurité rédigée le

04-11-2013

Version de la fiche de données de sécurité

1.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3 // H412, H319, H315

Une explication totale des phrases H/R se trouve au point 2.2.

DPD/DSD Classification

Irritant. (Xi).

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.(R52/53). Irritant pour les yeux et la peau.(R36/38).

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

Attention!

Risques, etc.

Provoque une irritation cutanée. (H315)

Provoque une sévère irritation des yeux. (H319)

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (H412)

Contient

-

Général Prévention

-

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. (P280)

Éviter le rejet dans l'environnement. (P273)

Se laver mains soigneusement après manipulation. (P264)

Intervention

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. (P337+P313)

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation (P362)

Sécurité

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). (P321)

Consulter un médecin. (P313)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30 °C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. (P305)

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: avec de l'eau et du savon (P302)

Stockage Élimination

-

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets autorisé. (P501)

2.3. Autres dangers

Autre étiquetage

-

Autre

-

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1/3.2. Substances

NOM:	acide amidosulfurique
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 5329-14-6 N° CER: 226-218-8 N° d'indice: 016-026-00-0
CONTENANCE:	>50%
DSD CLASSIFICATION:	Xi; R36/38 R52-53
CLP CLASSIFICATION:	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3 H315, H319, H412

(*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

Autres informations

-

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la clinique du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

Amenez la personne blessée à l'air frais. Faites en sorte que le blessé reste sous surveillance. Prévenez les chocs en gardant le blessé au chaud et au calme. Pratiquez la respiration artificielle si la respiration s'arrête. En cas d'évanouissement; mettez le blessé en position latérale de sécurité Appelez une ambulance.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Faites aussitôt appel à un médecin.

Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Rincez abondamment à l'eau jusqu'à ce que la douleur s'arrête et continuez ensuite pendant 30 minutes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
Consulter immédiatement un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de soufre. Les oxydes de nitrogène. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Disposez éventuellement des récipients collecteurs pour empêcher les fuites dans l'environnement. Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc. En cas de fuite dans l'environnement, prévenez aussitôt les autorités compétentes locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

En cas de déversement éviter la formation des poussières et utiliser les aspirateurs ou balayer après humidification. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Disposez éventuellement des récipients collecteurs pour empêcher les fuites dans l'environnement. Voir le passage "Equipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Conserver le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré, à ranger parmi les alcalins, ne pas laisser en contact avec les métaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Pas d'informations

DNEL / PNEC

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

Fumer, consommer de la nourriture et des boissons ainsi que le stockage de tabac, de nourriture et de boissons est interdit dans le local de travail.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

Mesures techniques

Faites preuve d'une prudence ordinaire lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

Equipement de protection personnel



Généralités

Voies respiratoires

Recommandé: S/SL, P2.

Peau et corps

Utilisez des vêtements de travail spéciaux.

Mains

Gants en caoutchouc résistants aux poudres d'acide (nitrile).

Yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Couleur

Odeur

pH

Viscosité

Masse volumique
(g/cm³)

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 04-11-2013

Date de revision -

Solide - poudre Rouge rubis Pas d'odeur 1,2* - 1,6

Modification d'état et vapeurs

Point de fusion (°C) Point d'ébullition (°C) Pression de vapeur (mm Hg)
 205 -

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'inflammation °C Inflammabilité (°C) Auto-inflammabilité (°C)
 - - -
 Limite d'explosivité (Vol %) Capacités oxydantes
 - -

Solubilité

Solubilité dans l'eau n-octanol/coefficient d'eau
 Soluble - 150 g/l / 25°C. -

9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse Autre
 - *10 g/l / 25°C.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction avec des nitrites avec un développement.

10.4. Conditions à éviter

Aucune particulière

10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Anhydride sulfureux et sulfurique.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité élevée

Substance	Espèce	Test	Voie d'exposition	Valeur
Remover plus powder..	Rat	LD50	Oral	3160 mg/kg

Poudre d'inhalation

Irritations des muqueuses. Respiration difficile.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée. Brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux. Brûlures.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Ingestion

Irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et du canal intestinal.

Effets sur le long terme

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes. D'autres caractéristiques dangereuses ne sont pas à exclure. Gardez les précautions habituelles lors de la manipulation des produits chimiques.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Substance	Espèce	Test	Durée	Valeur
Remover plus powder..	Fish	LC50	96h	70,3 mg/l
Remover plus powder..	Bacteria	EC10	16h	>1000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
Remover plus powder	Produit biodégradable.	-	-

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BFC
Aucune information disponible	-	-	-

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

12.6. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques du fait d'une mauvaise dégradabilité.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Mises en garde

-

Emballages pollués

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit est concerné par les conventions sur les marchandises dangereuses.

14.1 – 14.4

ADR/RID	14.1. Numéro ONU	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe(s) de danger pour le transport	14.4. Groupe d'emballage	Notes		
	2967	ACIDE SULFAMIQUE	8	III	LQ: 5 kg		
IMDG	UN-no.	Proper Shipping Name	Class	PG*	EmS	MP**	Hazardous constituent
	2967	Sulphamic ACID	8	III	F-A, S-B	No	-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Pictogramme(s) de danger - Phrases



Phrases – H

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases – P

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P264 - Se laver mains soigneusement après manipulation.

P337+313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P313 - Consulter un médecin. (P313)

P305 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes.

P302 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: avec de l'eau et du savon

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets autorisé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

SECTION 16: Autres informations

Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH)

Précisions sur les phrases H/R dont il est question dans la section 3

R52 - Nocif pour les organismes aquatiques.

R53 - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

D'autres symboles mentionnés à la section 2

Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.

L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.

Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

Homologué par



Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 04-11-2013

SRS

www.msds-eu.com

Date de la dernière modification importante

-

Date de la dernière modification légère

-

Date de revision -